

# SAISON 2014 – 2015

## COUPE DU COMITE INDIVIDUEL

### Article 1 :      Organisation du tournoi :

1. Le Comité est responsable de la gestion sportive du tournoi.

### Article 2 :      Charge du club :

1. 20 cibles, éclairage individuel des cibles et marquage au sol.
2. Salle de bar séparée de l'aire de jeu.
3. Salle de jeu et buvette non fumeur.
4. Chauffage selon la saison
5. Sonorisation adéquate (salle et bar).
6. Les marqueurs pour le scorage et stylos pour les feuilles de poule.
7. Le fléchage en ville.
8. La table de marque et tableau d'affichage
9. Relation avec la presse
10. 1 personne pour la table de marque, pendant le déroulement de la compétition.

### Article 3 :      Homologation et tarif :

1. Homologation de : 50,00 €.
2. 5€ (simple/féminine) . Le paiement est a effectué au club organisateur le jour de la compétition.
3. Aucun paiement par courrier.

### Article 4 :      Têtes de série :

1. CCI en début de saison : Classement de la saison précédente.
2. CCI en cours de saison : Classement actuel.
3. 8 Têtes de série en Simples.

### Article 5 :      Inscriptions:

1. Affiches expédiées par le club au minimum 15 jours avant l'épreuve.
2. Sur les affiches doit figurer le logo du Comité, et le site ([www.cmf56.com](http://www.cmf56.com)).
3. Les inscriptions sont réceptionnées par le Directeur sportif pour le mardi précédent la compétition, le tirage une fois effectué est en ligne sur le site au plus tard la veille de la compétition.
4. Les inscriptions sont ouvertes à tout licencié titulaire d'une licence FFD.

### Article 6 :      Format de jeu :

#### MASCULINS /FEMININES :

1. En triple KO ce qui permet de jouer 3 matchs avec 1 responsable par poule désigné d'office.
2. En 2 manches gagnantes, démarrage à la pièce.
3. Pour la belle suivre ordre de départ.
4. A l'issue du triple KO, les matchs se jouent en 3MG jusqu'au 1/2 finale
5. A partir des 1/2 Finales pour les masculins aux meilleurs des 9 manches et aux meilleurs des 7 manches pour les féminines.

6. CATEGORIES :

Masculins, sont exclusivement réservés aux séniors et juniors masculins

Féminines, sont exclusivement réservés aux séniors et juniors féminines.

Article 7 : Tarifs buvette :

- Bière spéciale : 2 €
- Bière pression : 1,80 €
- Sans alcool : 1,80 €
- Sandwich : 1,80 € si 2 éléments 2 €
- Café : 0,50 €

Verres en 25cl pour toutes les boissons.

Article 8 : Horaires:

1. Ouverture de la salle 13h00.
2. 13h30/45 : Ventilations des poules.
3. 14h00 : Début compétitions Masculins / Féminines.
4. 16h30 / 17h00 : Fin des simples.
5. 17h15 : Suite compétition masculins / féminines.

Article 9 : Récompenses :

Enveloppes remise par le Comité selon le nombre d'inscrits

Trophée pour 1er et 2ème de toutes les catégories.

Reste à la diligence du club organisateur au-delà des 1er/2ème.

Meilleur finish, Meilleure descente.

Article 10 : Règlement sportif :

Il est affiché dans la salle et le non respect entrainera l'exclusion immédiate de la compétition.

Le Président du Comité